



PAS DE CALAIS

## CAP 22 EN 2 TERMES

***Front office*** : c'est le service public souhaité et défini par le préfet par la création de point de contact , MSAP , fixe ou mobile , permanent ou sur rdv , physique ou vidéo et pas nécessairement par le réseau DGFIP

la reforme ne prévoit plus le travail par des fonctionnaires présents toute l'année dans un même immeuble

***Back office*** : défini par des missions industrialisées , dit travail de masse dans le but de sortir des grandes villes et installer des missions en zone rurales et/ou défavorisées

- regroupement des SIP dans la limite de 50 ETP
- regroupement des SIE dans la limite de 50 ETP
- regroupement des Trésoreries CH dans la limite de 50 Equivalent Temps Plein
  - resserrement des SPF

Tout ceci ne se fera pas dans les locaux de la DGFIP et se fera sans tenir compte des souhaits des agents, ce qui est inadmissible pour l'UNSA

**Conclusions** : mobilité des agents, travail à distance, suppression massive d'emplois, abandon du maillage de la DGFIP

N'hésitez pas à nous contacter



Un syndicat  
qui informe

Un syndicat  
responsable

Un syndicat utile